



Saint-Rémy de Provence, le 16 Mai 2023

INFORMATION AU PUBLIC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance :

Jeudi 25 mai 2023 à 18h00
Salle du Country Club – Les Baux de Provence

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. *Institutionnel* – Election du secrétaire de séance
2. *Institutionnel* – Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 13 avril 2023
3. *Institutionnel* – Décisions du Président
4. *Institutionnel* – Changement d'opérateur exploitant le dispositif de transmission des actes de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles par voie électronique
5. *Institutionnel* – Désignation des représentants de la CCVBA au Syndicat mixte Sud Rhône Environnement (SRE)
6. *Tourisme* – Création d'un Bureau d'Information Touristique (BIT) à Eygalières
7. *Finances* – Convention financière annuelle 2023 du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)
8. *Finances* – Cotisation 2023 au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Arles
9. *Finances* – Mise en place de la nomenclature comptable M57
10. *Finances* – Approbation de l'avenant n°2 à la Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la commune de Saint-Etienne-du-grès et la société SSV SEG Cours du Loup
11. *Ressources humaines* – Création d'un emploi permanent d'attaché territorial pour le poste de responsable finances et modification du tableau des effectifs
12. *Ressources humaines* – Création d'un poste de droit privé en contrat d'apprentissage pour les besoins de la régie intercommunale de l'eau et modification du tableau des effectifs
13. *Ressources humaines* – Suppression d'un poste d'apprenti de la régie intercommunale de l'assainissement et création d'un poste d'apprenti pour les besoins de la régie intercommunale du tourisme
14. *Commande publique* – Déclaration sans suite – MAPA2022-01 Construction de la station d'épuration intercommunale Maussane-les-Alpilles, Le Paradou, Les Baux-de-Provence
15. *Eau* – Demande de financement auprès du Département des Bouches-du-Rhône et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse – Création de forages de recherche et d'exploitation des eaux souterraines à Eygalières
16. *Eau* – Demande de financement auprès du Département des Bouches-du-Rhône – Création d'une bache de reprise d'eau potable à Eygalières
17. *Gemapi/Assainissement* – Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
18. *Déchets* – Modification du règlement intérieur des déchèteries intercommunales
19. *Déchets* – Demande de financement auprès du Département des Bouches-du-Rhône – Acquisition d'un engin compacteur électrique à destination de la déchetterie de Maussane-les-Alpilles/Le Paradou
20. *Déchets* – Convention avec l'éco-organisme de la filière textile Eco-TLC/Refashion
21. *Questions diverses*

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Hervé CHERUBINI

Toute correspondance doit-être adressée impersonnellement à Monsieur le Président :
Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles
23 avenue des Joncades Basses – 13210 SAINT REMY DE PROVENCE
Téléphone 04 90 54 54 20 – Télécopie 04 90 54 54 16 – bienvenue@ccvba.fr